

Association Gard'Espoir

**PROJET
ASSOCIATIF**

Janvier 2022

Historique

L'association « GARD'ESPOIR » a été créée en 2006, 3 ans après l'ouverture de l'Espace d'Accueil de Jour (EAJ), dans le cadre d'une action de l'UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques) qui visait à mettre en place dans chaque département une association dont l'appellation utilisait le mot « Espoir ».

Le projet associatif de l'époque jetait les bases d'un engagement auprès des personnes malades psychiques, qui visait à « réactiver une vie sociale pour aider à l'intégration dans la cité malgré et avec le handicap, afin d'éviter rechutes et exclusion ».

Il s'appuyait sur les constats suivants :

La personne malade psychique est lourdement handicapée par plusieurs de ces symptômes :

- extrême vulnérabilité à l'angoisse ;
- isolement social ;
- fonctionnement émotionnel perturbé en nature et en intensité ;
- grande difficulté à créer des relations ;
- coupure avec la réalité ;
- instabilité et altération de la capacité à prendre des décisions ;
- apathie et inactivité (source de repli sur soi).

En conséquence de quoi la personne handicapée psychique vit le plus souvent « retirée », quand elle n'est pas définitivement « exclue ».

L'association projetait un accompagnement au long cours à travers la création d'un lieu de rencontre, un espace stable et sécurisant, hors circuit familial, devant permettre, dans un environnement propice (le lieu, le groupe, les animateurs) de :

- rompre l'isolement social ;
- rencontrer d'autres personnes souffrant des mêmes pathologies ;
- s'aider, se stimuler réciproquement, et retrouver confiance en soi ;
- communiquer, échanger, et bâtir ensemble des projets ;
- réactiver des désirs enfouis et des envies qui font défaut ;
- se reconnaître fragile et accepter la maladie et les soins ;
- se réinsérer dans la vie ordinaire avec plus d'autonomie ;
- éviter aussi la rupture des médicaments et soins.

Ce lieu se concevait dans le cadre d'un accompagnement structuré, adapté et diversifié qui visait à :

- favoriser le lien social par tous les moyens innovants possibles, évoluant au fur et à mesure des besoins et des propositions exprimées par les usagers du lieu ;
- mettre en œuvre tous processus pouvant aider à la réinsertion des personnes dans l'environnement ordinaire ;
- encourager l'autonomie des personnes en instituant un espace de liberté où ce qui se fait est toujours guidé par les souhaits et initiatives des usagers ;
- redonner à leur existence douloureuse, joie et plaisir « d'être et de faire » ensemble.

18 ans d'expérience

Un regard sur 18 ans de fonctionnement de l'Espace d'Accueil de Jour nous permet aujourd'hui de faire un certain nombre de constats. Ils sont issus de l'observation soumise à l'analyse de l'équipe et des administrateurs ainsi que des retours qu'ont pu faire les personnes accueillies sur les modalités de leur accompagnement.

L'écoute

L'écoute proposée aux personnes accueillies est rendue possible par la disponibilité et l'engagement des professionnels formés à cette pratique, et par l'organisation spécifique du lieu d'accueil. Elle est vécue par les usagers, comme un des aspects précieux de leur accompagnement : lieu d'expression et de dépôt de la souffrance, d'élaboration des ressentis, elle est un outil important de la rencontre véritable : « Il y a des choses dont on parle ici entre nous dont on ne parle nulle part ailleurs ; ça reste entre nous » ; « *Ça reste entre nous* » témoigne d'un sentiment de sécurité : leur souffrance est souvent telle et la parole qui la porte si difficile qu'ils sont régulièrement confrontés à l'incompréhension de leurs divers interlocuteurs. Cette écoute est proposée par des professionnels qui se positionnent comme égaux dans la relation, acceptant par là-même d'être investis par les affects exprimés; il s'agit donc d'une écoute active et généreuse (écouter comme un humain écoute un autre humain pour s'imprégner de lui, et accepter les modifications que cette démarche opère chez l'écoutant) ; elle est au cœur d'une relation dans laquelle celui qui accueille la parole s'engage « de sa place d'homme » – avec le risque que cela représente – pour aider la personne accueillie à vivre avec sa maladie.

Le psychisme des accompagnants comme outil. (« portage » psychique)

Les pratiques d'accompagnement au long cours ont révélé, et de façon majeure, une forte mise à contribution du psychisme des professionnels, dans le cadre des liens

tissés avec les personnes accueillies. En effet, la proximité voulue par l'organisation de l'institution (temps partagé, entretiens individuels programmés ou à la demande) et créée par l'investissement personnel qui est demandé aux accompagnants permet que l'étayage des personnes en souffrance se construise sur d'authentiques rencontres. Ces dernières sollicitent de façon intense, mais contrôlée (réunions d'équipe, régulation...) les contenus psychiques des professionnels.

La sincérité de ces relations et l'engagement qu'elles requièrent présentent un risque de déstabilisation de la personne qui accompagne. C'est ici que l'équipe est sollicitée dans sa capacité à soutenir le professionnel et permettre une élaboration de ce vécu et des ressentis qu'il génère. Ce travail de décryptage et de métabolisation des émotions n'a pu être rendu possible que par la mise en œuvre des compétences acquises dans le cadre de la formation.

Un accompagnement non-médical, mais un partenariat avec l'hôpital

Le fait que l'espace d'accueil se définisse hors du cadre médical est un élément déterminant dans les témoignages des personnes accueillies; « ne pas être considéré comme un numéro », « être quelqu'un », « il n'y a pas de blouses blanches ! », autant de propos qui illustrent le besoin qu'elles ont de ne pas être considérées comme des cas cliniques, mais comme des êtres humains pris en compte dans leur globalité, et ainsi en capacité de se positionner comme sujets à part entière. Beaucoup de récits témoignent de la difficulté à vivre leur rapport au milieu médical psychiatrique : manque de reconnaissance, sentiment d'être observé, évalué, trop souvent réduit à une pathologie qu'on ne semble ne pouvoir prendre en compte (à leurs dires) que par l'enfermement ou les traitements médicamenteux. C'est ici que le « prendre soin » (qui n'ignore pas la problématique soin) se démarque de la prise en charge médicale. Ainsi, depuis sa création, l'EAJ s'est attaché à proposer un accompagnement rendu possible et efficace par l'institution d'un cadre non prescriptif (à l'opposé du cadre médical) qui permette à la personne de mener une vie sociale harmonieuse et surtout retrouver du plaisir à l'existence.

L'hôpital demeure néanmoins le nécessaire lieu de recours et d'asile pour les moments d'effondrement, mais propose aussi un cadre plus contenant dans les moments de fragilité où la liberté est vécue de façon trop angoissante.

Du temps long

La confiance entre les personnes accueillies et l'institution est indispensable à la restauration de la confiance en soi, vecteur essentiel d'une vie harmonieuse et plus apaisée. Nous avons pu observer que l'établissement de cette confiance demandait beaucoup de temps : le temps d'essayer, de se tromper, de recommencer, d'arrêter... de comprendre qu'il n'y a pas de jugement porté sur soi. Cette longue durée permet que le lien (aux autres et à soi-même) évolue et que la souffrance s'atténue peu à peu.

L'institution nourrit ce temps en offrant un cadre qui permet, dans des projections communes, de « faire société ». C'est ainsi que l'espace d'accueil est arrivé à structurer un collectif « contenant » dans lequel les personnes se sentent à la fois libres et sécurisées. Ces sentiments de liberté et de sécurité (deux aspects de la vie endommagés par la pathologie psychique) requièrent un accompagnement au très long cours.

Un collectif porteur

L'organisation démocratique du fonctionnement collectif de l'EAJ encourage la prise d'initiative des personnes accueillies par la dynamique qu'il crée en permettant à chacun de s'exprimer sans avoir à redouter de jugement. La parole, celle des usagers comme celle des professionnels, bénéficie du même droit de cité et de la même écoute. Il n'est pas rare que les relations qui se nouent au sein de l'institution se muent en une véritable amitié. L'attention bienveillante portée à l'autre, quel que soit son statut, permet un soutien mutuel et une entraide qui débordent très souvent le cadre strict de l'institution ; cette préoccupation pour autrui est le fruit d'un fonctionnement collectif au long cours qui, tout en garantissant la sécurité psychique et affective, permet à la personne de se sentir suffisamment solide pour s'investir

dans le soutien de l'autre. Ainsi la démarche initiale de demande d'aide s'enrichit et s'oriente, grâce à une vision plus positive de soi, vers une capacité à donner.

Soigner l'institution pour prendre soin de la personne : habiter

L'organisation et la mise en pensée du lieu d'accueil sont fondamentales pour que l'accompagnement des personnes accueillies soit porteur de la réassurance nécessaire à une vie sociale harmonieuse. Les lieux, leur destination et leurs temps et modes d'occupation sont pensés par le collectif personnes accueillies-équipe de telle manière qu'ils soient structurants et contenant : « tenir la maison pour qu'elle nous tienne debout ». Très investis grâce à leur dimension « familiale », ils favorisent le partage en permettant une grande liberté de circulation, et peuvent recevoir les moments collectifs comme les entretiens individuels qui réclament plus de discrétion.

Une responsabilité partagée dans un fonctionnement démocratique

Loin de la simple assistance qui induit trop souvent un pouvoir de l'assistant sur l'assisté, l'association a favorisé le développement d'une approche démocratique de l'accompagnement. Du principe de la libre adhésion à l'importance de la place faite à l'accueil de la parole et à l'écoute, l'association s'est attachée à ce que les personnes accueillies trouvent, retrouvent ou conservent un véritable statut de sujet. L'accompagnement proposé par l'équipe a fait l'objet de réajustements fréquents pour adapter son travail à la diversité des situations et des demandes des usagers de l'EAJ. La vigilance portée par les professionnels au respect de ses choix, de ses initiatives comme de ses hésitations, a donné à chacun la possibilité d'occuper une place reconnue et respectée. On peut aujourd'hui dresser le constat d'un fonctionnement réellement démocratique dans lequel la parole de chacun est prise en considération dans la vie et l'évolution du collectif. Ainsi s'est mis en place et développé au fil des années un processus dans lequel la participation active aux décisions et l'information qui la nourrit ont encouragé des attitudes et prises de position responsables dans l'organisation du quotidien de l'EAJ. Cette évolution est sans doute à mettre au crédit du gain de confiance en soi qui a pu être observé chez de nombreuses personnes.

La vie ordinaire et les activités comme médiations thérapeutiques pour reconstruire un rapport à l'autre

L'organisation de la vie de l'EAJ veille à ce que les occupations de la vie quotidienne et les activités proposées construisent des espaces vivants dans lesquels le partage sur un pied d'égalité entre les personnes (accueillis et professionnels) des objets, des émotions et des affects construit un support à l'identité et à la reconnaissance de l'altérité.

Valeurs de l'Association

« Rencontrer un homme, c'est être tenu en éveil par une énigme. »

Emmanuel Lévinas

L'Association Gard'Espoir inscrit son projet dans l'esprit républicain. Elle choisit de remplir sa mission dans le cadre de la solidarité voulue et organisée par l'État français. Les valeurs citoyennes qui l'animent se structurent sur le triptyque de la devise républicaine : *liberté, égalité, fraternité*.

Liberté

Les pathologies dont souffrent les personnes malades psychiques ont pour conséquence principale une grande difficulté à user de leur liberté : les troubles et les angoisses majeures qu'elles génèrent entament gravement leur capacité à faire des choix. L'insécurité permanente dans laquelle les plonge la maladie restreint leur libre arbitre. En réaction à cette invasion de leur psychisme, elles ont tendance à se replier et s'isoler, limitant ainsi le nombre des interactions dans lesquelles elles pourraient jouir de leur « liberté d'exister ».

Les personnes accueillies devraient pouvoir recouvrer l'indispensable liberté qui fait de chacun un humain à part entière. A cette fin, l'association veille à ce que ce principe se décline à tous les niveaux de l'accompagnement proposé par l'EAJ. C'est dans la libre rencontre interhumaine que peut se réapprendre ou se développer l'aptitude à s'affirmer en tant que sujet responsable. A ce titre, Gard'Espoir s'attache à faire vivre cette valeur dans la mise en pratique de ses orientations philosophiques : laïcité, libre adhésion, liberté de pensée, de parole, d'aller et venir.

Égalité

Les personnes souffrant de maladie psychique sont souvent confrontées à des situations dans lesquelles les différents regards sur leur pathologie et les incapacités qui en découlent sont vécus comme dévalorisants. Il en résulte un sentiment d'infériorité qui ajoute une souffrance sociale à la souffrance psychique.

L'association affirme sa volonté de prendre en compte la personne au-delà de sa pathologie. La structure d'accueil promeut l'égalité fondamentale sur laquelle doit se fonder la relation entre professionnels et accueillis. Si les statuts des uns et des autres demeurent différenciés, les liens entre les différentes personnes ne peuvent néanmoins être qu'authentiques et inscrits dans un fonctionnement démocratique du collectif. Un tel accompagnement ne saurait s'envisager sans une vigilance permanente à ce principe d'égalité qui conditionne la sincérité et l'indispensable humanité de la rencontre.

Fraternité.

Les personnes accueillies par Gard'Espoir vivent pour la plupart de dures situations de solitude. Les problématiques liées à leur pathologie entament considérablement leur capacité à nouer et faire vivre des liens. Restaurer l'indispensable confiance en soi réclame une implication réellement et sincèrement fraternelle – la seule qui met les humains sur un véritable pied d'égalité – de la part de ceux qui se sont donné pour mission de les accueillir.

Prendre en compte l'autre ne peut être le fait d'une simple prestation, si élaborée soit-elle. L'accompagnement que met en place Gard'Espoir ne peut se concevoir que dans un esprit d'authentique fraternité. Cette troisième valeur républicaine conditionne liberté et égalité. C'est pourquoi l'association fonde sa mission d'accueil sur cette proximité fondamentale à défaut de laquelle l'être humain ne saurait occuper une place digne de sujet dans la société.

En conclusion, l'association ne peut envisager son action hors des valeurs républicaines qui la motivent et garantissent le caractère profondément humain et solidaire de son engagement.

Inscription de l'Espace d'Accueil de Jour dans l'environnement social et médico-social

Rappelons, pour contextualiser la mission de Gard'Espoir, que dans le département du Gard « la population touchée par des troubles psychiques représente directement au moins 14000 personnes et [que] plus de 35000 personnes au total sont impactées par ces troubles si on y ajoute les familles et amis » . (source UNAFAM)

L'Espace d'Accueil de Jour figure au nombre des établissements reconnus vers lesquels peuvent être orientées (par les structures médicales et la MDPH) des personnes souffrant de troubles psychiques. Il occupe et souhaite continuer d'occuper une place singulière dans le secteur médicosocial gardois à plusieurs titres :

- L'accompagnement proposé s'inscrit dans le parcours de soin des personnes accueillies ; en effet, bien que non médical, il est en lien avec les différents établissements de soin du secteur :
 - il favorise la resocialisation au sortir des hospitalisations et diminue le risque de rechute;
 - il permet d'éviter certaines hospitalisations ou de les accompagner quand elles s'imposent ;
 - il combat l'isolement, et bien souvent la précarité, dont souffrent (malgré les différentes prises en charge thérapeutiques) bon nombre de personnes malades psychiques ;
 - il propose un lieu et une manière de l'habiter qui, parce qu'ils la rassurent et l'entourent, permettent à la personne de mieux accepter thérapies et traitements.

- À l'EAJ le collectif et la vie qu'il suscite incitent la personne accueillie à créer et entretenir d'authentiques relations dans un cadre stimulant et sécurisant. Sa

participation effective à l'organisation du temps de l'institution (activités, repas collectifs, séjours de vacances etc.) la confronte de façon progressive à la nécessité de négocier avec les autres sans pour autant se sentir en danger.

- Cette spécificité de l'accueil insère l'action de l'EAJ parmi celles des autres structures avec lesquelles peuvent se nouer des collaborations, se tisser des partenariats, se construire des passerelles. Les professionnels embauchés pour leurs compétences et leur formation comme pour leur sens de l'engagement ont à cœur d'être, si nécessaire, en lien avec les différentes instances que les usagers sont amenés à rencontrer.
- En complément de structures aux missions plus ciblées (SAMSAH, SAVS, Hôpital psychiatrique, GEM, ESAT...) l'EAJ, qui fonctionne sur le principe de la libre adhésion, met en œuvre une politique d'accueil fondée essentiellement sur la double dimension du partage collectif du quotidien et de l'accompagnement individualisé. L'apparence « informelle » du fonctionnement du lieu d'accueil (libre circulation, libre choix des activités, droit de ne rien faire, de simplement « être là »...) témoigne d'une volonté de faire expérimenter aux personnes accueillies une vie en harmonie avec les autres.
- De plus en plus de personnes prennent contact avec l'EAJ sur la recommandation d'usagers. Cette tendance illustre la place essentielle que la structure occupe dans le réseau local d'accompagnement des personnes malades psychiques.

Perspectives pour l'Association

- Faire connaître le travail qui se fait à l'EAJ :
 - Porter la parole de l'institution (par les personnes accueillies, les professionnels et les membres du CA):
 - auprès des élus ;
 - auprès des associations de familles ;
 - en participant à des colloques.
 - Développer et favoriser la pratique de l'écriture :
 - publications dans des revues ;
 - écrits théoriques ;
 - témoignages de terrain.
(Écrire, mettre en forme pour transmettre et partager contribue à améliorer les pratiques et à renforcer l'engagement.)
- Encourager le personnel à se former :
 - La formation constitue un soutien essentiel à la pratique. Elle développe les compétences, favorise l'ouverture, encourage la réflexion et offre aux professionnels des outils les plus adaptés possible à l'exercice de leur mission d'accompagnement.
 - Elle leur fournit un cadre pratique et théorique ainsi qu'un enrichissement personnel qui ne peut qu'améliorer le service rendu aux personnes accueillies.

- Développer le réseau :

o associatif :

- se rapprocher d'autres associations œuvrant dans le même sens ;
- étoffer le conseil d'administration en procédant au recrutement d'élus, de cadres administratifs, de professionnels ou de toute personne souhaitant promouvoir le type d'accompagnement proposé par l'EAJ.

o dans le secteur médical et médicosocial :

- poursuivre les démarches de partenariat ;
- entretenir des liens avec l'hôpital .

o dans le secteur de la formation :

- développer des liens avec les établissements de formation de travailleurs sociaux (interventions, rencontres, témoignages) ;
- accueillir des stagiaires et contribuer à leur formation.

o dans le secteur culturel

- maintenir les liens et les activités avec le théâtre ;
- investir d'autres lieux culturels (festivals, concerts, associations organisant des manifestations diverses etc.).

- Veilles particulières :

Les membres de l'association resteront vigilants :

o au fonctionnement démocratique du lieu d'accueil :

- respect de la parole de chacun (personnes accueillies et professionnels) ;

- participation des personnes accueillies dans les choix d'organisation de l'EAJ ;
 - encouragement au fonctionnement collectif de l'EAJ ;
- à la qualité de l'accueil réservé aux usagers de l'EAJ ;
- à l'évaluation et au soutien du fonctionnement de l'EAJ :
- Rencontres régulières des administrateurs avec :
- les professionnels ;
 - les personnes accueillies.